

Envoi par courrier et par courriel :

Québec, le 25 octobre 2010

Madame Hope Deveau-Henderson, MBA
Porte-parole
Association pétrolière et gazière du Québec
140, Grande-Allée Est, Bureau 200
Québec (Québec) G1R 5P7

273

DQ19

Développement durable de l'industrie des gaz
de schiste au Québec

6212-09-001

**Objet : Commission d'enquête sur le développement durable de l'industrie des gaz
de schiste au Québec**

Question complémentaire 25 octobre 2010 - #2

Madame,

En référence au dossier mentionné, la commission chargée de l'examen de ce projet désire obtenir l'information complémentaire suivante :

1. *Quelles sont les mesures de contrôle et de vérification que l'industrie applique afin de s'assurer que les équipements sur les sites de forage et d'extraction du gaz naturel sont étanches et ne laissent pas s'échapper des émissions fugitives de gaz naturel et, lorsqu'il y a brûlage à la torchère, que celui-ci est efficace à détruire le méthane ? Documenter la réponse s.v.p.*

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 26 octobre prochain, compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 15 novembre 2010.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission

c.c. : Alexandre Fallon